

UN PARCOURS DE FORMATION INDIVIDUALISÉ ADAPTÉ AU SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Un cadre de référence en lien avec les situations de travail

- Le Référentiel Compétences clés en situation professionnelle
- Le Répertoire des métiers de la Santé et de l'autonomie
- Le projet du stagiaire

Un positionnement de l'agent

- Avant la formation pour définir les objectifs individualisés de chaque stagiaire
- À mi-parcours de la formation pour ajuster si besoin les objectifs
- À l'issue de la formation pour mesurer et attester des compétences développées

Une formation contextualisée de 60 heures (20 séances de 3 heures hebdomadaires)

- Elle s'appuie sur les supports utilisés en situation de travail et transformés en supports pédagogiques,
- Elle met en œuvre une pédagogie active, participative, une démarche référentielle permettant de mesurer la progression au regard d'objectifs mesurables,
- Elle est organisée en alternance avec le travail.

La formation se déroule dans un établissement ou à l'ANFH Ile-de-France.

WWW.ANFH.FR

ANFH
Ile-de-France

COMPÉTENCES CLÉS

Détectez les talents de vos agents !

ANFH Ile-de-France

3 rue Ferrus
75014 PARIS

Stéphanie About
Conseillère formation

Tél. : 01 53 82 84 96
s.about@anf.fr

**L'ANFH
vous
accompagne**

UN DISPOSITIF POUR LES PERSONNELS DE CATÉGORIE C, TOUTES FILIÈRES CONFONDUES

(ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES, SOCIOÉDUCATIVES ...)

- ⇒ Tout professionnel volontaire exerçant en établissement sanitaire, social ou médico-social
- ⇒ Agents, contractuels, Emplois d'avenir

OBJECTIFS

- ⇒ **SÉCURISER LE PARCOURS PROFESSIONNEL** de l'agent en consolidant des compétences transversales d'un secteur d'activité à un autre
- ⇒ **ACCROÎTRE L'OPÉRATIONNALITÉ** de l'agent en situation de travail
- ⇒ Faire accéder à **DAVANTAGE D'AUTONOMIE** dans l'exercice de ses fonctions
- ⇒ **SÉCURISER LES PARCOURS** de formation envisagés
- ⇒ **FACILITER LA PROFESSIONNALISATION** voire la qualification
- ⇒ **ACQUÉRIR LES PRÉ-REQUIS** nécessaires à la réalisation de son projet professionnel au regard du diagnostic individualisé

FINANCEMENT

Ingénierie de formation, accompagnement, sensibilisation, positionnement des agents → **financement ANFH**
Coûts pédagogiques de la formation → **co-financement ANFH / Plan de formation de l'établissement**

Pour les emplois d'avenir l'ensemble des coûts est pris en charge sur une enveloppe spécifique

SENSIBILISATION

- Sensibilisation des établissements (Guide, outil de repérage des déficits en compétences clés, journée de sensibilisation)
- Accompagnement des établissements (conseil, présentation du dispositif - positionnement et formation - suivi et pilotage, coordination des prestataires)

Demande de prise en charge à l'ANFH

PROFESSIONNALISATION DES ACCOMPAGNANTS

- Repérage des besoins en formation de base et/ou demande de formation du salarié
- Premier niveau d'information en direction de l'agent.
- Recueil de l'adhésion de l'agent au dispositif (positionnement et formation) Accompagnement de l'agent
- Transmissions de documents professionnels.

PROFESSIONNALISATION DES AGENTS

Positionnement *

- Entretien de positionnement au regard du référentiel compétences clés en situation professionnelle, de la fiche de poste et du projet de l'agent.
- Entrée en formation si l'entretien confirme le besoin de développer les compétences clés
- Bilans intermédiaires à la moitié du parcours (ajustement des objectifs au regard de la progression de l'agent)
- Évaluation finale du parcours.

Formation *

- 60 h / formation. Intra/Inter**
- Programme pédagogique individualisé pour chaque agent, revu à partir de l'entretien intermédiaire si nécessaire
- Évaluations formatives en cours de formation
- Attestation de Formation et de Compétences Acquisées en fin de parcours



QU'EST-CE QUE LES « COMPÉTENCES CLÉS » ?

Les Compétences de base ou Savoirs généraux (4 savoirs)

- ⇒ **L'ORAL** comprendre et savoir s'exprimer
- ⇒ **L'ÉCRIT** savoir lire et savoir écrire une note simple, renseigner une fiche de transmission.
- ⇒ **LE CALCUL** savoir compter
- ⇒ **L'ESPACE ET LE TEMPS** savoir se repérer et se déplacer

Appliquées en situation professionnelle, ces compétences pour agir en milieu professionnel s'organisent en **6 DOMAINES**

- ⇒ **TRAVAILLER EN ÉQUIPE**
- ⇒ **ENCADRER**
- ⇒ **COMMUNIQUER**
- ⇒ **TRAITER L'INFORMATION**
- ⇒ **ORGANISER**
- ⇒ **RÉSOLURE DES PROBLÈMES**

Elles permettent de mieux maîtriser / optimiser :

- les outils informatiques et numériques
- la technologie et le lexique métier
- les attitudes et le comportement
- l'ouverture culturelle dont la maîtrise d'une langue étrangère
- la réglementation (sécurité, qualité, hygiène et environnement)
- les gestes, les postures et l'observation.

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES CLÉS PERMET DE

- ⇒ **LIRE UNE CONSIGNE**, une note de service, une procédure de sécurité, un mode d'emploi d'un produit ou d'un outil,
- ⇒ **RENSEIGNER UN FORMULAIRE** professionnel papier et/ou informatisé, **TRANSMETTRE DES CONSIGNES**, des informations orales et/ou écrites à un(e) collègue, un(e) usager(ère)
- ⇒ **COMPRENDRE ET COMPLÉTER** un planning, un tableau double entrée, agenda, bon de commande, planning avec des données en chiffres et en lettres,
- ⇒ **OPÉRER DES CALCULS** de proportions sur des quantités, des volumes, des distances, etc.